



MAIRIE DE TULETTE

CORONAVIRUS

Note aux Présidents d'association

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Je fais suite au décret du 17 mars 2020 ainsi qu'aux mesures prises par le Gouvernement concernant le Coronavirus.

Aussi, je vous informe que les bâtiments communaux et équipements sportifs sont fermés jusqu'à nouvel ordre afin d'éviter tout rassemblement.

Par conséquent toutes les manifestations initialement prévues sont annulées et notamment celles du mois d'avril et du mois de mai à l'exception de celle relative au don du sang très prochainement.

Je vous invite à rappeler à vos adhérents la nécessité pour chacun de suivre et respecter les mesures barrières mises en place ainsi et surtout de les inciter à rester chez eux.

Je vous en remercie par avance et dans l'attente de vous retrouver pour des jours meilleurs, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents, en mes sincères salutations.

Le Maire,
Marcelle BERGET